

Rennes Universités Club (RUC) – Section Pilates

Bulletin d'Adhésion - Saison 2025-2026

NOM :

Prénom :

Année de naissance :

N° Téléphone :

Adresse e-mail :

Employeur : Université de Rennes Université Rennes 2
 CNRS Inria INSA
 Autre, précisez :

Membre de l'A2R1 : OUI NON

NOM, Prénom et N° Téléphone d'une personne à contacter en cas d'urgence :

Créneau(x) souhaité(s) (cochez la/les cases) :

Mardi	09h00 – 10h00	Dojo du Diapason	140 €	<input type="checkbox"/>
Mardi	10h00 – 11h00	Dojo du Diapason	140 €	<input type="checkbox"/>
Mercredi	11h00 – 12h00	Dojo du Diapason	140 €	<input type="checkbox"/>
Mercredi	12h00 – 12h45	Salle de Danse du Gymnase de Beaulieu	105 €	<input type="checkbox"/>
Mercredi	12h45 – 13h30	Salle de Danse du Gymnase de Beaulieu	105 €	<input type="checkbox"/>
Vendredi	12h00 – 13h00	Dojo du Diapason	140 €	<input type="checkbox"/>
Vendredi	13h00 – 14h00	Dojo du Diapason	140 €	<input type="checkbox"/>

Mode de règlement : chèque(s) à l'ordre du RUC espèces

Règlements par chèque(s) : inscrire le **nom et prénom de l'adhérent(e) au dos du (des) chèque(s)**.

Conformément au règlement intérieur, je joins **chaque année** :

- un **certificat médical** m'autorisant la pratique du Pilates :
 - Pour une première inscription : certificat **obligatoire** de moins d'un an ;
 - Les certificats sont valables 3 années consécutives ; **SAUF** en cas de réponse positive au questionnaire QS-Sport, auquel cas il faut en fournir un autre ;
- **OU** une **attestation de réponses négatives** au questionnaire de santé QS-Sport :
 - Uniquement si le certificat médical a moins de 3 ans, sans interruption de participation ;
 - Le questionnaire QS-Sport est disponible [ici](#), à compléter avec sérieux et sincérité ;
 - Compléter et signer l'[attestation disponible ici](#) ; seule l'attestation doit être fournie, les réponses au questionnaire sont évidemment personnelles et confidentielles.

J'accepte le traitement informatisé des données nominatives qui me concernent, en conformité avec les dispositions du Décret 2019-536 du 29 mai 2019 pris pour l'application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par l'ordonnance 2018-1125 du 12 décembre 2018, prise en application de l'article 32 de la loi du 20 juin 2018, suite à l'entrée en vigueur, le 25 mai 2018, du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (UE 2016/679). Je reconnais également avoir noté pouvoir exercer mes droits d'accès et de rectification et d'effacement, garantis par l'ordonnance du 12 décembre 2018, directement sur le site de l'association.

Date :

Signature :